

GRAND POITIERS

communauté urbaine

Poitiers, le 22 juin 2023

Grand Poitiers lance son plan de mobilité territorial

Grand Poitiers va lancer son plan de mobilité territorial, une initiative qui permettra de répondre aux besoins croissants de déplacement des habitantes et habitants du territoire, tout en réduisant l'impact environnemental.

Ce plan ambitieux repose sur une approche intégrée de la mobilité, prenant en compte les différents modes de transport, tels que les transports en commun, le vélo, la marche, ainsi que les véhicules privés. Il vise à encourager la complémentarité entre ces modes, en favorisant des solutions de transport multimodales, sécurisées et durables.

Comment ?

Le plan de mobilité de Grand Poitiers déterminera les principes pour organiser la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement sur son territoire. Il vise à réduire l'autosolisme (conducteur sans passager), et à développer les modes de transports alternatifs à la voiture.

Il comportera un programme d'actions concrètes pour la période 2025-2035.

Le Conseil communautaire de Grand Poitiers a fixé 4 axes majeurs :

- **Garantir l'équité territoriale** dans l'offre de services proposée aux usagers, en étant conscient des limites du bus pour les zones à plus faible densité
- **Travailler la cohérence de l'infrastructure cyclable** à l'échelle de la Communauté urbaine et du bassin de vie élargi pour favoriser les flux de moyenne distance et réduire les discontinuités
- **Renforcer l'articulation entre mobilité et urbanisme**, pour réduire les flux et favoriser le report vers les mobilités collectives
- **Négocier avec les gestionnaires d'infrastructures routières et ferroviaires**, pour garantir leur bon fonctionnement au profit des usagers et réduire leurs nuisances sur les territoires qu'elles traversent.

Des enjeux écologiques importants

Responsable de 56 % des émissions gaz à effet de serre sur Grand Poitiers, le secteur des transports est le plus gros émetteur sur le territoire. Par conséquent, la mobilité occupe la 1^{ère} place parmi les politiques de transition énergétique de Grand Poitiers, et doit être particulièrement ambitieuse pour diminuer l'empreinte carbone du territoire.

Des enjeux en termes de mobilité

L'évolution attendue du secteur des transports devra s'appuyer sur :

- De nouvelles pratiques de mobilités
- Des véhicules moins polluants
- Les besoins de mobilité des habitants que ce soit pour aller travailler, faire ses courses accompagner ses enfants...
- La prise en compte du coût des déplacements pour les habitants.

Ces évolutions devront aussi prendre en compte les questions de justice sociale et d'équité territoriale.

Associer les habitantes et les habitants à la démarche

Les habitantes et habitants de Grand Poitiers sont et seront consultés sur l'élaboration du Plan de Mobilité, par l'intermédiaire :

- D'un questionnaire sur cette plateforme pour enrichir le diagnostic (<https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/blog/enquete-mobilite-de-grand-poitiers>) avec des questions du type :
 - Quels sont vos déplacements depuis la crise sanitaire ?
 - Comment organisez-vous vos déplacements domicile/travail ?
 - Quelles sont vos attentes pour améliorer vos déplacements ?
 - Quels enjeux pour les déplacements sur Grand Poitiers ?
- De réunions publiques sur le territoire pour enrichir le diagnostic puis réfléchir au plan d'actions
- D'une enquête publique sur l'ensemble du Plan de Mobilité.

Le calendrier :

- Avril – novembre 2023 : **diagnostic de la mobilité** du territoire de Grand Poitiers et définition des enjeux
- Novembre 2023 – mars 2024 : définition de **la stratégie et des axes de travail**
- Mars 2024 – septembre 2024 : définition du **projet de plan de mobilité**
- Septembre 2024 – mars 2025 : **concertation et enquête publique**

Un comité de suivi spécifique associant les membres du comité des partenaires (administrations, opérateurs de mobilités, partenaires économiques, représentants des usagers...) se réunira pour suivre les travaux d'élaboration.

Contact presse

david.karmann@grandpoitiers.fr // 06 74 23 09 23

sebastien.allain@grandpoitiers.fr // 06 70 82 29 89